

STATISTIQUES DE CREATION D'ENTREPRISES PERIODE : JANVIER- AVRIL 2021

Pour encourager la création des entreprises sociétaires, par décret n° 2014/462/PRES/PM/MJ/MEF/MICA du 26 mai 2014, le Gouvernement du Burkina Faso a autorisé la constitution sous seing privé des Sociétés A Responsabilité Limitée (SARL).

L'application de cette mesure a entraîné l'accroissement significatif des SARL créées sous seing privé.

Les statistiques sur la création d'entreprises de janvier à avril 2021 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Toutes les localités

Période	Nombre total de création	Personnes physiques	Personnes Morales	SARL (Sociétés A Responsabilité Limitée)	SARL par actes sous seing privés	SARL par actes notariés
Janvier	1 460	894	566	553	518	35
Février	1 654	959	695	672	636	36
Mars	1576	906	670	645	612	33
Avril	1414	764	650	626	589	37
Totaux	6 104	3 523	2 581	2 496	2355	141
Pourcentage	100%	57,72% des entreprises créées	42,28% des entreprises créées	96,71% des personnes morales	94,35% des SARL	5,65% des SARL

Ouagadougou

Période	Nombre total de création	Personnes physiques	Personnes Morales	SARL (Sociétés A Responsabilité Limitée)	SARL par actes sous seing privés	SARL par actes notariés
Janvier	1 051	549	502	491	467	24
Février	1 654	552	635	611	583	28
Mars	1156	549	607	584	557	27
Avril	1414	388	591	572	541	19
Totaux	5 275	2 038	2 335	2 258	2148	98
Pourcentage	100%	38,64% des entreprises créées	44,27% des entreprises créées	96,70% des personnes morales	95,13% des SARL	4,34% des SARL